

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



**LES ÉDITIONS
CROCO**

Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de carmen martín gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénèda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384

Géographie

26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafo..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847



Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques

Paulette Mappi Dzukou

Département de sociologie,

Université de Ngaoundéré, Cameroun,

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-1346-7104>,

Email: lisepaulette@yahoo.fr

Date de soumission : 07-07-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

L'objet de cet article est d'analyser la contribution des mariages interethniques à l'intégration sociale au Nord Cameroun. En effet, depuis les années 1960, les populations camerounaises connaissent de plus en plus une dynamique de cosmopolitisation en raison des migrations sociales, des affectations professionnelles, du développement des Tic et des mobilités ethniques. Ces mouvements des populations s'accompagnent régulièrement de brassages culturels et des mariages entre des individus d'origines ethniques différentes. Comment le mariage interethnique contribue-t-il à l'intégration sociale des enfants ? En s'appuyant sur les théories (intégrationniste et de cohésion sociale) et les outils de collecte des données constitués des analyses qualitative et ethnographique, des entretiens directifs et individuels ont été menés à Ngaoundéré auprès de 8 couples interethniques âgés de 20 à 47 ans et 13 enfants issus de ces unions, âgés de 7 à 23 ans. Les résultats obtenus montrent que le mariage interethnique est un facteur important de promotion du multilinguisme, du multiculturalisme et de cohésion sociale. La transmission identitaire s'explique à travers le choix du nom de l'enfant et son initiation aux valeurs traditionnelles. En s'appropriant la diversité culturelle des parents, les natifs des unions mixtes sont des porteurs de paix, de cohésion sociale et promoteurs du vivre ensemble.

Mots clés : mariage interethnique, intégration sociale, consolidation des liens, multiculturalisme, cohésion sociale.

Matrimonial alliance and consolidation of ties in north Cameroon: a sociological analysis of the integration and social cohesion of children resulting from interethnic marriages

Abstract

The purpose of this article is to analyse the impact of interethnic marriages on social integration in North Cameroon. In effect, since 1960, Cameroonian populations are increasingly experiencing a dynamic of cosmopolitanization due to the development of ICTs, ethnic mobility, professional assignments and social migrations. These population movements are regularly accompanied by cultural mixing and marriages between individuals of different ethnic origins. How does interethnic marriage contribute to the social integration of



children? By relying on theories (integrationist and social cohesion) and data collection tools consisting of qualitative and ethnographic, directive and individual sowing interviews were carried out in Ngaoundere with 8 interethnic couples aged 20 to 47 years and 13 children from these unions, aged 7 to 23 years old. The results obtained show that the interethnic marriage is an important factor in promoting multilingualism, multiculturalism and social cohesion. The transmission of identity is explained through the choice of the child's name and his initiation into traditional values. In appropriating this diverse cultural diversity, the native from this mixed union bring peace, social cohesion and promoters of leaving together.

Key Words: Inter-ethnic marriage, social integration, consolidation of ties, multiculturalism, social cohesion.

Introduction

Des chercheurs contemporains ont porté un intérêt particulier à la mixité ethnique (Heer, 1994 ; kalmijn, 1998 ; Collet et Philippe, 2008). Deux axes majeurs se dégagent de leurs approches. Le premier volet montre les perceptions et les représentations sociales du mariage interethnique (Abric, 1994 ; Snjezana Mrdjen, 2001 ; Bou-Assy et al.; 2003 ; Maga Mbala, 2022). Pour eux, il faut redéfinir le mariage interethnique selon le temps et la réalité du contexte actuel. Cette évolution des mœurs s'explique par les dynamiques sociales et structurelles notamment les migrations des individus qui favorisent les rencontres et le brassage culturel (Desruisseaux, 1990). Ce type de mariage a pour avantage de réduire les différences et les oppositions traditionnelles en valorisant la procréation des enfants (Duponchel, 1971 ; Binet, 1961). Le second axe aborde le mariage interethnique comme un symbole d'intégration sociale qui exige des relations entre groupes sociaux différents (Duponchel, 1971 ; Schapper, 2007 ; Neyrand, 2009). En effet, l'intégration sociale est un processus par lequel l'individu participe à la vie sociale de la société. Selon Durkheim (1893), l'intégration des individus dans la société est comprise entre « solidarité mécanique » et « solidarité organique » et la typologie des suicides à travers les institutions sociales.

Plusieurs autres travaux ont traité la question de l'intégration sociale, notamment des immigrés aux États-Unis. La théorie classique de l'assimilation perçoit l'intégration des migrants comme étant la convergence des caractéristiques des migrants et de leurs descendants vers celles de la société d'accueil (Gans, 1973 ; Alba et Nee, 2003). La majorité de ces travaux s'inscrit dans le cadre d'une approche « d'interculturalité » (Streiff-Fénart, 1989 ; Santelli et Collet, 2003). La théorie de la segmentation de l'intégration met l'accent sur les contradictions qui peuvent caractériser le processus d'intégration, notamment celles qui

concernent les dimensions culturelles et socio-économiques de ce processus (Portes et Zhou, 1993 ; Zhou, 1997). L'ensemble des travaux explique la corrélation forte entre intermariage et assimilation des immigrés. Ce que Collet (2000) appelle d'abord « intégration par différenciation », puis « intégration par assimilation » et enfin « intégration par participation citoyenne ». Ces trois formes d'intégration rendent ce concept opératoire.

Au regard des problématiques essentiellement orientées vers la recherche du lien entre mariage interethnique et processus d'intégration des immigrés, de la comparaison des modes d'intégration à travers différentes facettes de la vie sociale, de l'assimilation et de la segmentation de l'intégration sociale, cette étude se distingue par l'accent mis sur l'intégration des enfants issus de la mixité conjugale. Il est question de montrer que la transmission des valeurs culturelles et la construction identitaire favorisent l'intégration rapide des enfants. Dans ce sens, cette recherche se situe à la croisée entre la sociologie de la famille et la sociologie de l'intégration sociale. Elle s'inscrit à la suite des travaux de Therrien et Le Gall (2007, 55-56) qui pensent que le milieu influence la transmission identitaire et participe à la construction de la personnalité. Cependant, comment le mariage interethnique contribue-t-il à l'intégration sociale des enfants ? Partant de cette question, nous voulons non seulement expliquer comment se déroule la transmission identitaire mais aussi montrer les bénéfices linguistiques et multi culturalistes pour les enfants issus de la mixité conjugale.

1. La question du mariage interethnique dans la sociologie intégrationniste et de cohésion sociale

Les théories de l'intégration et de la cohésion sociale sont des processus dont l'aboutissement induit le sentiment commun d'appartenance et de construction solidaire de la société par l'ensemble de ses populations. Elles prônent l'absence d'exclusion et la réduction des inégalités sociales.

1.1. Théorie intégrationniste

L'intégration est le degré d'appartenance à un groupe social. Un individu s'intègre en partageant les mêmes valeurs et normes et en poursuivant les mêmes objectifs que ceux du groupe dont il est interdépendant. Le terme intégration peut avoir plusieurs formes dans les domaines où l'individu est appelé à s'insérer dans un nouvel environnement et à s'adapter à de nouvelles situations. Pour E. Durkheim (1893), la question de l'intégration sociale est celle

d'un « vouloir vivre ensemble » dont la nature diffère de celle du contrat social selon Rousseau ou Hobbes. En effet, la théorie de l'intégration a été mise sur pied par Schnapper et Costa-Lascoux (1990). Ces intégrationnistes émettent l'idée d'une dérégulation politique des rapports sociaux, notamment dans un contexte d'augmentation des flux migratoires et des liens entre plusieurs cultures. L'importance de la mobilité humaine amène les individus à affronter de nouvelles réalités et à se heurter à d'autres modes de vie ainsi qu'à d'autres cultures. Plusieurs personnes quittent leur groupe d'origine pour un pays lointain pour des raisons multiples (études, tourisme, économique, politique) et ceci peut favoriser la formation d'un couple mixte. La mixité conjugale est la résultante d'un flux migratoire important qui caractérise la société actuelle (Mirna, 2007). Barbara (1989) explique que la mixité conjugale est un facteur d'insertion ou d'intégration des individus minoritaires dans une société donnée. L'intégration ne suppose pas la disparition de la culture d'origine mais l'assimilation à d'autres. Elle consiste à s'adapter à la nouvelle culture sans pour autant laisser son identité de base.

Le lien de cette théorie avec le mariage interethnique se situe au niveau de l'intégration des conjoints dans les familles. Le brassage culturel exige à chaque conjoint de prendre en compte les valeurs culturelles de l'autre, ce qui lui permettra de s'intégrer et de s'adapter pour mieux consolider leur union. Le mariage mixte met ensemble deux groupes qui se confrontent, amenant les membres d'un groupe à intégrer les valeurs culturelles de l'autre pour une meilleure compréhension et un vivre ensemble. L'analyse de la théorie intégrationniste amène à considérer la mixité comme l'homogénéité de la population, dans la mesure où elle pense à l'éclosion d'une seule culture dominante au sein du couple exogame et aussi l'assimilation réciproque des uns et des autres (Therrien et Le Gall, 2012). Dans le processus d'assimilation, l'individu acquiert et s'approprie les valeurs de la culture locale du conjoint. Schuft (2010 : 45) parle du « processus de devenir similaire à l'autre », c'est-à-dire une adoption et une fusion dans un tout culturel cohérent.

1.2. Théorie de la cohésion sociale

La cohésion sociale selon Durkheim (1893) favorise l'intégration des individus, leur attachement au groupe et aussi leur participation à la vie sociale. Elle n'explique pas seulement l'implication des membres. Elle met aussi en œuvre l'absence d'exclusion, la réduction des inégalités et de la ségrégation. Avec l'idée de la cohésion sociale, on s'efforce



de faire tenir ensemble la liberté, l'égalité et la fraternité selon Paul Bernard (1999). La cohésion sociale rend compte, à peu de chose près, de ce qu'on appellerait la solidarité et l'intégration sociale. L'idée majeure de Durkheim repose sur les dimensions sociales qui viennent compléter la simple division du travail smithienne pour produire la cohésion. Les principes de cette théorie ont vu le jour grâce aux travaux de Tocqueville. Il part du postulat selon lequel la cohésion sociale est un principe qui assure l'unité et le lien entre les membres d'un groupe. Pour lui, une société démocratique est une société qui connaît « l'égalisation des conditions » où tous les membres se sentent égaux et ont tous l'espoir d'accéder à toutes les positions sociales. C'est à partir de cette égalité des conditions que naissent les principes de la cohésion sociale : égalité des chances, des droits et imaginaire.

Cette recherche prend appui sur la théorie de la cohésion sociale parce que la mixité conjugale renvoie au vivre ensemble, c'est-à-dire à la coexistence de différents groupes sociaux au sein d'une même unité. Dans cette étude, le mariage interethnique favorise le contact intergroupes et la cohésion sociale en établissant des liens forts entre des individus venus d'horizons divers. Une cohabitation harmonieuse qui exprime une diversité culturelle, ethnique et linguistique. Ce brassage culturel participe à la consolidation de la cohésion sociale, valeur recherchée par tous les peuples puisqu'elle renforce la paix et le vivre ensemble. En évitant la marginalisation et en réduisant les disparités sociales, la cohésion sociale assure le bien-être de tous les membres et est bénéfique au développement durable.

2. Méthodologie de la recherche

Cette étude adopte une approche méthodologique qualitative mettant en exergue l'observation, l'entretien et la recherche documentaire pour analyser et comprendre le phénomène.

2.1. Techniques de collecte des données

Le grand nord du Cameroun notamment les villes de Ngaoundéré, Garoua et de Maroua brillent par leur pluralité ethnique, culturelle et religieuse. Nous avons opté pour la technique d'échantillonnage non probabiliste par boule de neige afin d'analyser les comportements et les interactions des répondants. Cette technique a été obtenue par un choix raisonné, donc de convenance qui a consisté à identifier quelques familles mixtes qui nous ont orientées vers d'autres. Grâce à la méthode ethnographique, l'analyse qualitative via l'analyse de contenu de

type thématique a été menée à travers une grille d'observation, des entretiens semi-directifs et un guide d'entretien administré à 8 couples interethniques de la ville de Ngaoundéré, âgés de 20 à 47 ans et 13 enfants issus de ces unions, âgés de 7 à 23 ans. Il a été question d'une part de comprendre auprès des parents, comment s'est faite leur intégration culturelle, les difficultés rencontrées, les stratégies d'adaptation et les avantages de l'identité multiple. D'autre part, il a été opportun de donner la parole aux enfants issus de mixité conjugale pour percevoir la langue parlée à la maison, les raisons et leurs perceptions, les difficultés d'intégration et les stratégies mises en œuvre. Les informations reçues ont été enregistrées pour être analysées.

2.2. Analyse des données obtenues

Les propos recueillis ou verbatims, enregistrés et analysés ont été interprétés grâce à la théorie intégrationniste de Barbara (1989) et celle de la cohésion sociale de Durkheim (1893), assignées à chaque variable. Ces variables individuelles et contextuelles ont permis de rendre compte des caractéristiques structurelles du marché matrimonial (Blau, 1977 ; Blau et al., 1982) ; ce qui nous a permis d'analyser les dynamiques de transmission et de construction identitaire des enfants ainsi que leur intégration sociale face au fait du multilinguisme et du multiculturalisme. Des photos ont été prises pour attester ce phénomène social.

3. Analyse des enjeux de l'intégration des enfants issus de la mixité conjugale

Bensimon et Lautman (1997) définissent le mariage interethnique comme toute union conjugale conclue entre personnes appartenant à des religions, des ethnies ou des races différentes, si ces différences provoquent une réaction de l'environnement social. Hammou (2010) parle plutôt d'exogamie, c'est-à-dire une transgression des normes matrimoniales endogamiques. Il est question de montrer les bénéfices du mariage interethnique sur le plan culturel, ethnique, politique et socio professionnel.

3.1. Intégration culturelle et ethnique

Le processus de transmission culturelle, de valorisation, de conservation et de promotion des valeurs dans les familles interethniques au nord Cameroun est perceptible à travers le mixage du nom à l'enfant, le mode vestimentaire et les habitudes alimentaires.

3.1.1. Métissage du nom de l'enfant

Symboles de l'héritage culturel au Cameroun, les noms de famille expriment l'identité, la diversité et l'unité au sein des familles et reflètent des significations et des liens dans l'histoire. Le nom désigne l'être reconnu, une étiquette, un moi social qui conditionne le comportement et forge l'identité. En effet, l'arrivée d'un enfant dans un couple mixte est associée à des prises de décision et des négociations importantes. À travers le choix du nom de l'enfant, certains parents souhaitent s'y identifier et font preuve d'équité et de créativité, comme l'affirme un enquêté :

J'ai eu des maternités difficiles et nous n'avons que deux enfants. Nous nous concertons toujours avant l'arrivée du bébé. Mon mari a donné le nom de son père au premier enfant et moi le prénom, et au deuxième, il m'a laissé le choix du nom et il a donné le prénom de ma fille. Ce qui fait que nos enfants ont des noms originaux comme Mefo Bilkissou (Blandine, 32ans).

Le principe d'alternance est perceptible au sein de ce couple mixte. Cette alternance peut être déterminée « à tour de rôle » ou par le choix du sexe de l'enfant où les garçons portent le choix du père et les filles celui de la mère. Une autre informante révèle qu'« on s'était entendu qu'on donnerait de manière alternative le nom aux enfants. J'ai fait en premier une fille, il a surnommé sa mère et lorsque je fais en deuxième un garçon, il décide encore de donner le nom de son père, ce que je n'ai pas apprécié » Juliana, 28ans. Ces propos montrent que l'attribution des noms aux enfants issus de couples mixtes peut parfois être à l'origine des mésententes conjugales.

De plus, le nom a des fonctions interpellatives, d'intégration sociale, de référentiel et de porteur de message (Bonvini in Motte-Florac et Guarisma, 2004). En effet, tout ce qui englobe la transmission intergénérationnelle, tel que le choix du nom, l'appartenance religieuse et les traditions, a une influence majeure sur l'identité de l'enfant. Les noms composés font preuve de créativité, d'originalité et de brassage ethnoculturel comme le dit cette enquêtée : « je m'appelle Adonfack Ekotto, je me sens plus enrichie parce que je m'identifie à ces deux cultures de l'Ouest et du Littoral » Rostand, 35ans. Le fait d'appartenir à deux cultures différentes dans l'environnement familial est un atout pour certains enfants issus de mixité conjugale. L'imprégnation aux différentes cultures et l'ouverture sur les autres sont aussi des avantages pour eux : « je m'appelle Nkeng Djakbe, je porte le nom de mon grand-père maternel qui est Bassa et de mon père qui est Moundan » Abdel, 42ans. Les noms composés de famille ont des origines aussi variées que les groupes ethniques qui les portent. Leurs choix peuvent influencer certains enfants sur leur sentiment d'appartenance et leur



quête identitaire. Ici, le sentiment d'appartenance peut se modifier au fil du temps, au point où les enfants peuvent délaisser leur identification à une culture au profit de l'autre durant leur développement (kahn, 2005).

Le nom est l'expression d'une identité qui relie et rattache l'enfant à une lignée, un peuple, un pays, un territoire, une culture. A l'origine, chaque nom avait une histoire, une profonde signification et était porteur d'une richesse culturelle reflétant les traditions (Erny, 1999 ; Jourdain et *al.*, 2011). Les noms de familles renvoyaient à des héritages transmis de génération en génération qui pouvaient avoir laissé une empreinte au fil du temps (lieux, événements, traits de caractères...). Bien plus que des identifiants, les noms de famille révélaient la continuité des liens avec les générations passées. Aujourd'hui, la diversité ethnique et linguistique se reflète davantage dans la formation de nouvelles sonorités et la variation de noms composés des familles indique surtout des sources géographiques. La création de nouveaux noms de famille montre les changements phonétiques des langues locales. Ainsi, si le rapport de l'enfant avec son nom est conditionné par ce que ses parents ont pu lui transmettre, il dépend également de son estime de soi. Plus celle-ci est grande, moins il est exposé à avoir honte de son nom de famille.

3.1.2. Alliance matrimoniale comme facteur d'allégeance multiple

L'initiation de l'enfant aux valeurs traditionnelles notamment à la langue vernaculaire, aux mets, au port des tenues et danses traditionnelles, a pour but de lui enseigner les règles de la vie en commun pour faciliter son insertion sociale. Les conjoints en tant que premiers enseignants transmettent leur patrimoine linguistique aux enfants pour sauvegarder de génération en génération, les valeurs culturelles qu'ils ont reçues afin de ne pas disparaître. Clé de voûte de l'intégration sociale, la langue vernaculaire est reconnue en tant que vecteur de culture et de pratiques sociales diverses (Duclos, 2011 ; Warnier, 2004). Elle est transmise à l'enfant dès le bas âge dans le but de la préservation des liens avec sa parenté, de son acceptation et de sa socialisation. Au sein du foyer, chacun veut apprendre sa langue maternelle aux enfants : « papa est Massa et maman Bafia, chacun nous essaye de parler les deux patois¹ parce que chacun nous parle sa langue. Au début c'était difficile de retenir parce que c'est très différent. Je mélangeais parfois les mots, c'est mieux maintenant. Pourtant, ils

¹ Parler propre à une région, dialecte.



parlent seulement le français entre eux » Patrick, 21ans. Les enfants sont disposés à apprendre et à parler les différentes langues qui leurs sont proposées. Ils peuvent ainsi s'exprimer avec un vocabulaire varié pouvant être utilisé dans diverses situations formelles ou informelles. Cette diversité ou richesse linguistique au sein du foyer découle de la présence de multiples groupes ethniques qui coexistent pacifiquement dans le nord Cameroun. Les barrières linguistiques des conjoints mixtes peuvent parfois générer des conflits ; d'où le recours facile à l'usage de la langue française dans les foyers.

Aussi, l'initiation de l'enfant aux habitudes alimentaires favorise son intégration sociale. Dans le contexte africain, le met traditionnel est primordial dans l'explication des différences culturelles. Pour Barbara (2010), la nourriture ne fait pas le couple, mais le couple se construit à partir de la nourriture. Les pratiques alimentaires s'adaptent au corps de l'enfant dans la mesure où les aliments qui lui sont proposés deviennent un rite d'initiation au patrimoine alimentaire du groupe. La socialisation de l'enfant au patrimoine alimentaire de la famille favorise son construit social et vise son intégration. La socialisation alimentaire des enfants à travers les mets traditionnels contribue à la construction de leur identité. Ainsi, la différence culinaire peut favoriser des conflits et engendrer un choc conjugal. Pendant que certaines épouses refusent de préparer des plats traditionnels de leurs conjoints parce qu'elles estiment ne pas savoir le faire, la d'autres se démarquent positivement en préparant des mets traditionnels de leurs conjoints pour leur faire plaisir et initier leurs enfants comme le souligne un enquêté : « c'est plus facile d'acheter un plat traditionnel dans un restaurant que d'essayer de le réaliser moi-même. J'ai peur de ne pas réussir » Stéphanie, 25 ans.

Notons qu'il se pose un problème de volonté d'apprendre à cuisiner les mets d'ailleurs et d'adaptation à la culture de l'autre : « hum ! C'était dur au départ hein, mais bon ça va maintenant parce que je prépare déjà bien les plats de chez mon mari et il apprécie » Florence, 39ans. Cette enquêtée avoue que pour s'améliorer, elle s'est autant faite aider par sa belle-mère que par ses amies et même par Youtube.

Photo 1 : Initiation d'un enfant de 2 ans au met traditionnel appelé « Taro »



Source : Photo recueillie sur le terrain le 23/11/23.

L'initiation de l'enfant à manger le plat traditionnel appelé le "Taro" se fait dès le bas âge et celui-ci apprend la "technique des deux doigts". « Mes enfants mangent à table avec moi. C'est une tradition car je sais qu'ils observent ce que je fais et apprennent à se tenir à table car ce sont des valeurs que nous perdons » Félix, 47ans. Cette transmission des références culturelles aux enfants permet aux parents de partager avec eux le plaisir qu'ils ont eux-mêmes éprouvés plus jeunes. Malgré les difficultés d'adaptation, certains conjoints consomment les repas traditionnels de l'autre pour lui faire plaisir, éviter des tensions à la maison et éduquer les enfants dans la paix en leur montrant qu'on ne choisit pas les repas :

Ma femme est Béti et moi Laka. On mange ce qu'il y a et on inculque cela aux enfants. J'ai vite compris que si je trie les repas, mes enfants feront pareil et avec les temps durs ci, ça me coûtera plus cher. Autant ma femme prépare et mange les mets traditionnels de chez moi, que moi aussi je le fais (Simplice, 44ans).

Les conditions de vie difficiles ne permettent pas toujours de choisir les repas. Les parents enseignent aux enfants des valeurs culinaires, des normes et des attitudes pouvant entraîner l'admiration, le dénigrement ou le compromis. L'adaptation et l'intégration s'avèrent parfois difficiles entre conjoints mais, les enfants issus du brassage culturel intègrent mieux les habitudes : « on mange les chenilles chez mon mari mais moi, je n'y arrive pas. Mes enfants ont appris à les manger chez leurs grands-parents. Je ne peux pas leur imposer un plat de chez moi » Victorine, 47ans. Ces propos montrent que les enfants sont plus favorables aux pratiques culinaires et se moulent plus facilement que leurs parents. Le problème d'habitude alimentaire se fait percevoir dans le nouveau milieu parce qu'il est difficile pour certains enquêtés de s'adapter aux réalités qui s'imposent à eux. Ils se sentent tout de même obligés d'initier leurs enfants et de les laisser se mouler au contexte.

En outre, l'expression culturelle à travers les tenues vestimentaires et les danses traditionnelles d'apparats ont pour but de transmettre aux enfants des savoirs et des manières typiques de faire. Les enfants manipulent les instruments musicaux et exécutent en toute aisance les pas de danse acquis au cours de leur socialisation. Ces danses sont exécutées avec des instruments traditionnels (tamtam, gong...) qui exigent une certaine maîtrise dans le but de rassembler et de mettre en valeur les traditions ancestrales, artistiques et patrimoniales. Ces valeurs ont été léguées aux parents qui se doivent à leur tour de les transmettre à leur progéniture pour leur préservation et leur valorisation. Les Mafa de l'extrême-nord Cameroun d'une part dansent le «Maray» ou fête du taureau chaque trois ans et les enfants sont initiés à l'exécution des pas. De même, les Toupouris dansent le « Gourn » lors de la fête des coqs « Feo Kague » et initient leurs enfants.

Photo 2 : Initiation des enfants au port des tenues et danses traditionnelles



Source : Photo recueillie sur le terrain le 26/11/23.

Facteurs de différenciation, les tenues traditionnelles permettent d'identifier une culture, de la reconnaître parmi tant d'autres et la valorisent. Drapé dans un accoutrement traditionnel que seuls les initiés arborent aisément, ces tenues sont portées lors des événements cérémoniaux tels que les fêtes traditionnelles, les deuils ou les mariages. Cependant, il faut dire qu'à partir de deux cultures distinctes, le couple mixte construit une nouvelle culture conjugale et d'accommodation pour la famille. L'enfant qui reçoit différentes cultures, bénéficie d'une transmission d'identités multiples et d'une ouverture d'esprit pour s'en approprier comme l'affirment Meintel et Le Gall (2011), la mixité conjugale est le reflet d'une société pluraliste. De plus, les couples formés d'individus de confessions religieuses différentes rencontrent souvent des difficultés bien réelles qui sont reliées à des visions du monde propre à leur



religion (chrétien-musulman). Pour Durkheim (1912 : 65) « la religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent dans une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui adhèrent ». C'est un ensemble de consensus d'idées partagées par les individus appartenant à celle-ci.

Pour éviter les tensions, les parents peuvent prendre ensemble des décisions pour le choix de l'éducation religieuse des enfants même si plus tard, ces derniers pourront eux-mêmes opérer leur choix. Le brassage culturel est donc une source d'enrichissement pour la famille, notamment les enfants à travers la diversité culturelle, les multiples apprentissages favorisant la cohésion sociale. Parler de cohésion sociale, c'est mettre en exergue des valeurs, des identités, des attitudes et des comportements qui contribuent à maintenir l'homogénéité de la société. Cette cohésion désigne les liens qui relient les membres d'un groupe social les uns aux autres et au groupe dans son ensemble. Lorsqu'elle existe au sein du couple, le foyer devient le lieu de développement de la personne en ce sens qu'il peut permettre à chacun de mûrir en développant les capacités telles qu'aller vers les autres et s'adapter aux modes de fonctionnement des autres. Il y a lieu de reconnaître en la mixité conjugale, la multiplicité des appartenances identitaires à transmettre et à mettre en avant les potentialités enrichissantes du mariage interethnique. C'est pourquoi Meintel et Le Gall (2011) disent qu'il ne s'agit pas seulement d'apprendre de l'un ou de l'autre conjoint, mais de devenir un membre de la communauté de l'autre. Ceci en adoptant entièrement la multitude des valeurs culturelles de l'autre. Ainsi, il n'est plus simplement question de vivre en société, mais de vivre dans des sociétés qui sont caractérisées par une présence grandissante de la diversité dans toutes ses formes (Vertovec, 2014).

3.2. Acquisition d'identités multiples pour une intégration politique et socio professionnelle des enfants issus de mixité conjugale

L'apprentissage des langues ouvre des perspectives personnelles et professionnelles. Les travailleurs possédant des compétences linguistiques et interculturelles constituent une ressource essentielle pour la réussite et le développement des entreprises.

3.2.1. Bénéfices linguistiques comme facteur d'intégration politique

Les enfants issus du couple mixte sont les principaux bénéficiaires d'identités diverses. Ils ont une forte capacité à apprendre et à retenir de nombreuses valeurs enseignées pendant leur initiation. Parmi ces valeurs, il faut relever les différentes langues des parents. Ils ont non seulement la possibilité d'apprendre au quotidien la langue maternelle du côté du père et de la mère, mais aussi du côté des grands parents lorsque ceux-ci sont également issus de mariage interethnique. L'enfant est plurilingue et a plus de facilité à communiquer avec les membres de sa famille y compris les grands-parents : « je suis content de parler à la fois la langue de papa et celle de maman. Avant je m'embrouillais et je mélangeais tous les mots parce que je n'arrivais pas trop à faire la différence, mais aujourd'hui c'est plus facile et je m'en sors bien » Fabien, 37ans. L'ouverture d'esprit améliore la mémoire de l'enfant, développe sa capacité à s'exprimer couramment en plusieurs langues et à mieux percevoir les nuances. Cet apprentissage amène celui-ci à faire plus d'efforts dans le but de s'intégrer, d'acquérir et de s'approprier tout ce qui lui est présenté de part et d'autre. Être polyglotte lui permet par exemple de passer d'une langue à une autre sans trop d'efforts. Cette compétence multilingue est transférable, applicable et lui est bénéfique dans plusieurs domaines comme la politique.

La coexistence de plusieurs langues et cultures peut ouvrir des perspectives de leaders politiques aux jeunes issus de brassage culturel. En effet, la cohésion sociale engendrée par les liens du mariage interethnique réduit les risques de conflits tribaux en favorisant le vivre ensemble. Les enfants issus des mariages interethniques utilisent parfois les bénéfices linguistiques comme stratégie pour se positionner sur le plan politique. Le recours à plusieurs langues parlées favorise le rapprochement avec les populations locales, ce qui permet de mieux les comprendre. L'individu multilingue, a dans ce cas, plus de facilité à communiquer avec de nombreuses communautés linguistiques sans avoir à traduire les paroles comme le révèle un enquêté : « en m'exprimant en différentes langues pendant les campagnes électorales, cela permet à chacun de comprendre directement mes propos, de juger ma valeur et mes objectifs. Ainsi, je me sens plus proche des populations et elles peuvent être facilement convaincues » Moussa, 49ans. Le fait de s'exprimer en plusieurs langues peut influencer l'opinion des communautés électives. Toutefois, les enfants issus des mariages interethniques sont également soumis à des barrières sociales qui les empêchent d'accéder à certaines



hiérarchies politiques du village et à certaines ressources, puisqu'ils sont parfois taxés de ne pas être du territoire.

3.2.2. Intégration socio professionnelle

De nombreux bénéfices notamment sur les plans social, éducatif et professionnel sont perçus chez l'enfant issu de brassage culturel. Cet atout améliore sa mémoire, contrôle son attention, façonne sa créativité et favorise son estime de soi.

L'avantage de parler les différentes langues de mes parents me permet de passer mes vacances sans problèmes dans le village de l'un ou de l'autre. Quand je ne parlais pas la langue, mes cousins se moquaient toujours de moi au village et parlaient en langue pour que je ne comprenne pas (Rodrigue, 16ans).

Le rejet et le sentiment d'exclusion de l'enfant sont perceptibles dans ces propos. Il exprime la nécessité de s'intégrer auprès des siens car, les langues maternelles favorisent son intégration sociale et culturelle ; ce qui favorise son épanouissement, son développement personnel et ses destinations multiples pendant les vacances. Philippe (2008 : 117) parle de « visages multiples » pour expliquer les caractéristiques culturelles diverses de l'enfant issu d'un couple exogame et Lahire (1998), d'« individu pluriel » par excellence, pouvant jouir de multiples « principes de socialisation ». Ainsi, la question de l'intégration sociale est mise en exergue pour permettre aux individus de trouver l'équilibre à travers l'ancrage identitaire en mettant en avant les caractéristiques culturelles. Ces multiples identités acquises par l'enfant montrent son dynamisme en favorisant son intégration sociale et le vivre ensemble².

Les enfants qui s'expriment en plusieurs langues présentent une meilleure flexibilité mentale et ont une grande capacité à se concentrer à l'école. Cette aptitude les aide à développer par exemple des habiletés de lecture, de compréhension, de raisonnement et ont la capacité de filtrer rapidement des informations.

J'ai grandi dans un orphelinat avec des sœurs religieuses de différentes nationalités qui ne s'exprimaient presque pas en français. L'une parlait essentiellement espagnol, l'autre anglais. J'ai appris à capter des mots et à m'exprimer couramment. C'était plus facile pour moi de choisir la série littéraire. Mes camarades sont admiratifs de mes notes et les profs me font des compliments (Séraphine, 17ans).

² Le vivre ensemble émerge d'une série de réflexions sur la difficulté de garantir l'harmonie sociale dans les sociétés contemporaines. Nous pouvons dire que, quelque soit sa forme ou sa finalité, le vivre ensemble, ne semble pas être un mode passager, mais une expression multiforme et contextualisée qui vise à répondre aux nouveaux défis de la mobilité humaine.



En parlant différentes langues, l'enfant s'active automatiquement pour se concentrer sur la langue qu'il utilise au moment « T³ » et désactive les autres. Savoir parler plus d'une langue favorise le développement cognitif et des fonctions intellectuelles. Selon l'UNESCO 2024, environ 7000 langues sont parlées et utilisées dans le monde et au moins la moitié des habitants de la planète sont bilingues et naviguent au quotidien entre au moins deux langues ou dialectes différents. Ainsi, l'éducation multilingue peut améliorer l'accès à l'éducation, favoriser la participation en classe, augmenter le taux de rétention scolaire et encourager les familles à participer à l'éducation des enfants dans le monde actuel où les environnements multilingues sont la norme plutôt que l'exception. Ces atouts éducationnels améliorent les perspectives d'emploi et offrent de meilleures opportunités de carrière.

Dans le domaine professionnel, parler plusieurs langues est aujourd'hui très important du fait de la mobilité des personnes à l'heure de la mondialisation. Les bénéfices du multilinguisme peuvent être perçus lors des recrutements car, les entreprises privilégient parfois les personnes qui s'expriment en plusieurs langues et connaissent différentes cultures pour la capacité communicative potentielle.

Mes frères et moi avons grandi avec trois langues : mon papa de culture anglophone ne nous laissait pas le choix que de parler sa langue au quotidien et nous a tous inscrits dans des écoles francophones. Maman de culture douala, nous parlait de temps en temps sa langue, surtout lorsqu'elle nous commissionnait ou nous faisait des confidences. La maîtrise du français et de l'anglais ont joué en ma faveur lors de mon entretien d'embauche (Mathias, 23ans).

En effet, la maîtrise de plusieurs langues est indispensable pour la communication et les interactions de nombreuses entreprises (Hofstede, Geert : 1994). La diversité culturelle améliore ainsi l'employabilité lorsqu'elle contribue au développement des compétences de vie et à l'épanouissement personnel.

Conclusion

À la question de savoir comment le mariage interethnique contribue-t-il à l'intégration sociale des enfants ? Les résultats de l'enquête ont été obtenus à partir de l'observation directe, des entretiens semi-directifs et individuels avec 8 couples interethniques dont 13 enfants issus de ces mariages. À partir des théories intégrationnistes et de cohésion sociale, il ressort dans un premier temps que les enfants issus des mariages interethniques bénéficient d'un

³ Instant précis, c'est un point précis du temps.



enrichissement culturel en acquérant, en s'intégrant et en s'adaptant à toutes les valeurs culturelles reçues de part et autres des parents. Leur adaptation aux valeurs culturelles notamment l'initiation aux langues vernaculaires, aux mets, aux danses et au port des tenues traditionnelles caractérise leur intégration facile. Dans un second temps, la cohabitation harmonieuse qui s'exprime par une diversité culturelle, ethnique et linguistique explique la cohésion sociale. Celle-ci se perçoit par le brassage culturel et la consolidation du lien social, la paix et le vivre ensemble. Cette cohésion sociale se justifie par les liens forts et le vivre ensemble entre les individus qui ont des réalités, des manières de faire et d'agir différentes. De plus, le mariage interethnique est un facteur important de promotion du multilinguisme, du multiculturalisme, de paix et de cohésion sociale. C'est aussi un facteur d'intégration sociale, politique et professionnelle du fait des bénéfices linguistiques, de l'accès à l'éducation et à l'emploi. La richesse que représente l'appartenance biculturelle pour les enfants permet de réduire la stigmatisation et le rejet de l'autre. Ces résultats ont donc permis de valider l'hypothèse émise selon laquelle la transmission identitaire s'explique à travers le choix du nom de l'enfant et son initiation aux valeurs traditionnelles. En s'appropriant la diversité culturelle des parents, les natifs des unions mixtes sont des porteurs de paix, de cohésion sociale et promoteurs du vivre ensemble.

Références bibliographiques

ABRIC Jean Claude, 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, Psychologie sociale, 251p.

ALBA Richard et NEE Victor, 2003, *Review of Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration*, Social Sciences, Havard University Press, 384p.

BARBARA Augustin, 1985, *Mariages sans frontière*, Paris : Éditions du Centurion, 216p.

BENSIMON Doris, et LAUTMAN, Françoise, 1978, *Un mariage, deux traditions. Chrétiens et juifs*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 248p.

BINET Jacques, 1961, *Mariage en Afrique Noire*, Paris, Edition du Clef 1959, coll. Foi vivante « vie des missions », Vol.16, 176p.

BLAU Peter, 1977, *Inequality and heterogeneity: A primitive theory of social structure*, The Free Press, New York, 307p.



BLAU Peter, BLUM Terry, SCHWARTZ Joseph, 1982, "Heterogeneity and intermarriage", American Sociological Review, 47(1), pp 45-62.

BONVINI Emilio, 2004, « Les noms individuels chez les Kasima du Burkina Faso, Elisabeth Motte-Florac et Gladys Garisma », Eds Du terrain au cognitif : linguistique, ethnolinguistique, ethnosciences, A Jacqueline MC Thomas, Leven-Paris-Dudley, Peeters, pp 281-298.

BOU-ASSY Foumia, DUMOND Serge, SAILLANT Francine, 2003, « Représentations sociales du mariage endogame et de ses conséquences biologiques sur la santé des descendants chez des fiancés apparentés : Cas de deux villages chiites au Liban », Service social, 50, pp 174-177.

COLLET Beate et PHILIPPE Claudine, 2008, *Mixités. Variations autour d'une notion transversale*, Paris, l'Harmattan, Collection Logiques sociales, 283p.

DESRUISSEAU Jean Claude, 1990, « Mariages interculturels : piège social ou défi pluriculturel », Revue de l'Université de Moncton, vol 23, pp189- 209.

DURKHEIM Émile, 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives », In Revue de métaphysique et de morale, VI, p.273-302.

DUPONCHEL Maryse, 1971, *État matrimonial en milieu urbain : Polygamie et mariage interethnique à Adjamé-Etranger*, 12p.

ERNY Pierre, 1999, *Cultures et habitats. 12 contributions à une ethnologie de la maison*, Paris, l'Harmattan, « cultures et cosmologie », <http://journals.openedition.org/etudesrurales/62>

LE GALL Josiane, 2003, *transmission identitaire et mariages mixtes : recension des écrits*. Document de travail. Groupe de recherche ethnicité et société, centre d'études ethniques. Université de Montréal : centre d'études ethniques des Universités montréalaises, 78p.

LE GALL Josiane et MEINTEL Deirdre, 2014, *Quand la famille vient d'ici et d'ailleurs : Transmission identitaire et culturelle*, PUL, Société, cultures et santé, 178p.

HEER, 1994, "Intermarriage", In S. Therstorn, Havard Encyclopedia of American Ethnic Groups, Havard University Press, p.513-521.

HOFSTEDE, Geert, 1994, "The business of International Business of Culture", In *International Business*, 3(1), p.1-14.



JOURDAIN, Anne et NAULIN Sidonie, 2011, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, 166(4), p.6-14.

KALMIJN Matthijs, 1998, « Mariage mixte et homogamie : Causes, modèles tendances », *Revue annuelle de sociologie*, 24, pp 395-421.

MAGA MBALA Dorcace Mariane, 2022, *Les mariages interethniques Bamiléké-Béti : Entre exclusion sociale et intégration nationale dans la ville de Yaoundé*, Université de Yaoundé I, <https://hdl.handle.net/20.500.12177/11339>

MIRNA Safi, 2007, *Le devenir des immigrés en France, Barrières et inégalités*, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Thèse pour le doctorat en sociologie.

NEYRAND Gérard, 2009, *Le dialogue familial, un idéal précaire*, Toulouse, Éditions Erès, 222p.

PORTES Alejandro and ZHOU Min, 1993, « The new second generation: Segmented assimilation and its variants », *The Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, 530, p.74-98.

SANTELLI Emmanuelle et BEATE Collette, 2003, « Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui? Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française maghrébine », *Revue européenne des migrations internationales*, 19, 1, p.51-79.

SCHNAPPER Dominique, 1991, *La France de l'intégration, Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, Édition Bibliothèque des sciences humaines, 368p.

SCHNAPPER, Dominique, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Édition Gallimard, Collection « Folio-actuel » 256 p.

SCHUFT Laura, 2010, *Couples métropolitains polynésien à Tahiti : Enjeux de l'ethnicité, du genre et du statut socioéconomique dans le contexte post colonial*, Thèse pour le doctorat en sociologie. J. Streiff-Fenard (dir). Université de Nice, Sophia Antropolis.

SÉNÉCHAL Carole, 2016, *Duclos Germain. Attention enfant sous tension ! Le stress chez l'enfant*, Coll. CHU Sainte-Justine pour les parents, 2011, Montréal, Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine, *Érudit*, 45(2), 483p.

SNJEZANA Mrdjen, 2001, *Les mariages interethniques en ex Yougoslavie, département d'aménagement et de développement régional*, Université de Tessalie.

STREIFF-FENARD Jocelyne, 1990, « Familles pluriculturelles Le cas des couples franco-maghrébiens », *Migrants-Formations*, 80, pp 124-137.

WARNIER Jean Pierre, 2004, *La mondialisation de la culture*, La découverte, Broché, 3^{ème} Éditions, 122p.

ZHOU Min, 1997, “Segmented assimilation: issues, controverses and recent research on the new second generation”, *International Migration Review*, 31(4), pp 975-1008.

Sources orales

Annexes 1 : Tableaux des parents enquêtés					
N°	Noms et Prénoms	Date et lieu d'entretien	Qualité	Âge	Thèmes abordés
1	Adonfack Rostand	10/11/23 Marrhaba	Commerçant	35ans	1-Intégration culturelle
2	Amoua Simplicie	05/ 11/23 Tongo	Financier	44ans	2-Difficultés rencontrées
3	Kodjingue Moussa	26/11/24 Burkina	Éleveur	49ans	3-Stratégies d'adaptation
4	Mbé Stéphanie	10/11/24 Marrhaba	Commerçante	25ans	4-Choix du nom des enfants
5	Moulenan Juliana	08/11/24 Dang	Étudiante	28ans	5-Avantages du mariage interethnique
6	Nkeng Abdel	30/11/23 Mardock	Plombier	42ans	
7	Roissem Mathias	17/11/23 Baladji 1	Menagère	27ans	
8	Sah Victorine	18/11/23 Bk Houséré	Menagère	47ans	
9	Seid Félix	21/10/24 Bantail	Agriculteur	47ans	
10	Tabassi Blandine	05/11/23 Tongo	Sécrétaire	32ans	
11	Tido Fabien	04/11/23 Petit marché	Commercial	37ans	
12	Tonna Florence	08/11/23 Dang	Étudiante	39ans	
Annexes 2 : Tableaux des enfants enquêtés					
N°	Noms et Prénoms	Date et lieu d'entretien	Qualité	Âge	Thèmes abordés
1	Abouni Patrick	19/ 11/23 Bamyanga	Étudiant	21ans	1-Langue parlée à la maison
2	Dalpaté Mathias	21/11/23 Bantail	Éleveur	23 ans	2- Raisons et perceptions
3	Dikongue Franck	13/11/23 Boumdjéré	Élève	14ans	du multilinguisme
4	Massudom Jeanne	08/11/23 Dang	Étudiante	22ans	3- Difficultés rencontrées
5	Ndimadji Séraphine	14/11/23 Mardock	Élève	17ans	4-Stratégies d'adaptation
6	Seulague Rodrigue	18/11/23 Bk Osséré	Élève	16ans	
7	Taplita Émiliënne	27/11/23 Biden	Débrouillard	23ans	
8	Témdiké Arnold	11/11/23 Bk Osséré	Étudiant	22ans	
9	Vondou Marie	17/11/23 Baladji 2	Élève	15ans	